

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Arrêté du 29 mars 2016 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement

NOR : AGRS1608612A

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 29 mars 2016, est autorisée au titre de l'année 2016 l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Le nombre total des places offertes sera fixé ultérieurement.

La préinscription se fera par internet sur le site : www.concours.agriculture.gouv.fr à partir du 31 mars 2016.

La date limite de préinscription est fixée au 26 avril 2016.

La date limite de retour des dossiers complets d'inscription est fixée au 12 mai 2016, le cachet de la poste faisant foi.

Les épreuves écrites se dérouleront à Cachan les 7 et 8 juin 2016.

Les épreuves orales se dérouleront à Paris à partir du 9 juin 2016.

La composition du jury et la liste des candidats admis à concourir feront l'objet d'un arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.